CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

Vous êtes situés : Bâtiment de la Bourse, 1, Place du maréchal de lattre de Tassigny, 67000 STRASBOURG

PRÉVENTION

- **Prendre connaissance** des plans d'évacuation, de l'emplacement du point de rassemblement et des dispositifs de sécurité incendie (extincteurs, déclencheurs manuels...).
- Ne pas encombrer les accès pompiers, issues de secours, portes.
- Ne pas surcharger les prises électriques.
- Interdiction de fumer dans les locaux.

INCENDIE

Vous êtes témoin d'un début d'incendie



Actionnez un déclencheur manuel

Donner les informations suivantes :

- Nom et adresse
- Numéro de téléphone
- Type de problème
- Nombre et état des blessés
 Ne raccrocher qu'après y être invité
- Dans le cas d'un feu naissant, et sans prendre de risques, attaquez le feu en utilisant l'extincteur adapté.



- En cas de chaleur et de fumées, baissezvous, l'air frais est au sol.
- Quittez le bâtiment et rejoignez le point de rassemblement.

ÉVACUATION

Au signal sonore d'évacuation

- Évacuez dans le calme.
 Fermez fenêtres et portes (pas à clef)
- Dirigez-vous vers les sorties de secours sans précipitation.



- N'utilisez pas les ascenseurs.
- > Ne revenez jamais en arrière
- Rejoignez le point de rassemblement: PARKING DE LA BOURSE



Si vous ne pouvez pas évacuer (fumées, Personne à Mobilité Réduite), enfermez-vous dans une pièce avec baie accessible aux pompiers (Rond rouge sur la fenêtre), calfeutrez la porte, Manifestez votre présence aux fenêtres.



- En cas d'accident : Prévenez le 15 (SAMU)
- Hors exercice d'évacuation, en cas de déclenchement contacter le poste de commandement de la Police Municipale de Strasbourg : 03 88 84 13 05.
- Le bâtiment ne peut être réintégré qu'une fois l'autorisation de réintégrer reçue.